



Dax, le 27 décembre 2019

DROIT DE RÉPONSE

COUPURE VOLONTAIRE AU CENTRE HOSPITALIER DE DAX :

FAKE NEWS DU DEPUTE LIONEL CAUSSE

Le Syndicat CGT du Centre Hospitalier de DAX dénonce avec fermeté les propos du député LREM Lionel CAUSSE dans l'émission « 8h30 franceinfo » de ce jour sur une coupure électrique prétendument volontaire, selon lui et soi-disant à l'initiative de la CGT, il y a 15 jours à l'hôpital de DAX.

Le député accuse, sans fondements et avec beaucoup d'aplomb, les gaziers et électriciens d'avoir procédé à une coupure ayant entraîné, toujours selon lui, le report de certains examens médicaux.

Ces propos ne sont que MENSONGE ET CALOMNIE !!

La CGT du CH DAX s'étonne que le député de la 2^{ème} circonscription ne soit pas mieux informé que cela et notre Syndicat ne peut s'empêcher de penser qu'il ne l'est pas plus sur le taux de grévistes puisqu'il affirme, dans cette même émission, que peu de gens dans les Landes ou ailleurs sont mobilisés depuis 23 jours. Faut-il rappeler le nombre de manifestants qui ont défilé le 5 décembre, le 6 décembre, le 9 décembre, le 11 décembre et enfin le 17 décembre à Mont-de-Marsan et à Dax pour dénoncer un projet de réforme de retraite injuste et uniquement fondée sur une logique capitaliste et dont il se revendique « ambassadeur ».

Il est bien dommage que tant d'énergie à mentir et à discréditer, ne soit pas déployée pour exiger des moyens supplémentaires pour les hôpitaux, les patients et les agents.

Le Syndicat CGT du CH DAX se joint à la FNME CGT et exige du député Lionel Causse un démenti public ainsi que des excuses aussi publiques que son annonce afin de rétablir la vérité.

Contact : 05.58.91.49.60 ou cgt@ch-dax.fr